

Département des  
Pyrénées-Orientales

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – LEGALITE – FRATERNITE

Arrondissement de :  
Céret

N°2020/03

Commune de LAMANERE 66230

Canton de :  
Prats-De-Mollo

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Domaine : **7**

*Séance du Conseil Municipal du quatre juin deux mille vingt à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme le Maire, Agnès PARAYRE*

Sous-Domaine :  
**7. 2**

Présents : Mesdames MONIE Danielle, Démoulin Pierrette, MARGALEF Marie-André, Messieurs CAPALLERA J-Paul, FIGA Georges, JUANOLE Michel.

Objet : **Taux  
d'imposition 2020**

*Formant la majorité des membres en exercice,*

Le nombre de conseillers  
municipaux en  
service est de : Sept

Absent : Néant.  
Empêché : Néant.  
Procuration : Néant.

CONVOCATION C.M  
EN DATE DU :  
29/05/2020

*Madame MONIE Danielle a été élu secrétaire de séance.*

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 29/05/2020

*Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres, de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2020,*

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 05/06/2020

- **Taxe Foncière (bâti) 21,62 %**
- **Taxe Foncière (non bâti) 100,22 %**

**Le produit fiscal attendu pour 2020 est de 17 254 €**

**VOTE POUR : 7 VOTE CONTRE : 0 ABSTENTION : 0**

CERTIFIEE  
EXECUTOIRE PAR  
RECEPTION  
S/PREFECTURE LE :

*Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.  
La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

PAR PUBLICATION  
LE : 10/02/2017

*Lamanère, le 04 juin 2020*

Le Maire,  
Agnès PARAYRE

PAR DELEGATION  
LE :  
(Signature)  
Prénom Nom

Accusé de réception Préfecture du  
N°



REÇU LE :  
30 JUIN 2020  
SOUS-PREFECTURE  
DE CERET

COMMUNE : 091 LAMANERE

ARRONDISSEMENT : 66 CERET

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DU HAUT VALLESPIR



N° 1259 COM (9)  
**TAUX  
FDL  
2020**

**ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020**

**RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS**

Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Taux d'imposition plafonnés 2020	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
1	2	3	4	5
Taxe d'habitation.....	112 151	14,71	>>>	1 633 300
Taxe foncière (bâti).....	70 313	21,62	>>>	1 517 350
Taxe foncière (non bâti).	1 969	100,22	>>>	1 974 000
CFE.....			>>>	0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 45				
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 46				
Total : 172 54				33 320

**DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

35212 - 1 292  
Produit nécessaire à l'équilibre du budget

Produit taxe additionnelle FNB  
Produit des IFR  
Produit de la CVAE

DORTP  
TASCOM  
Prélèvement GIR  
Produit prévisionnel de TH

**1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020**

**2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE**

Taux de référence de 2019 (col.2 ou 3)

COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE

3. TAUX VOTES  
Bases d'imposition prévisionnelles 2020

Taxe foncière..... 21,62  
Txe foncière (non bâti).. 100,22  
CFE..... >>>

21,62  
100,22

71 000  
1 900

Produit attendu  
Produit à taux constants (hors TH)

17 254  
17 254

La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2020 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :

Produit fiscal attendu | 17 254

A PERPIGNAN

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le préfet,

le 29 JUN 2020

PAR INTERIM PASCALE NANTE

Pour le préfet et par délégation  
l'adjoint au directeur de la citoyenneté  
et de la légalité

A LAMANERE

Le maire,

le 04 Juin 2020



MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES EN TROIS EXEMPLAIRES,  
ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

Christian LEPINAY